

Municipalité de Saint-Sylvestre

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT
N°140-2020

Avis public est donné de l'entrée en vigueur

DU RÈGLEMENT **N°140-2020** MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE **ZONAGE** N°05-97

VISANT À :

AUTORISER LES PROJETS INTÉGRÉS DANS LA ZONE 11-AD

Le règlement N°140-2020 a été adopté le 7 décembre 2020. Le certificat de conformité a été émis par la MRC de Lotbinière le 13 janvier 2021 et il est entré en vigueur à cette date.

Donné à Saint-Sylvestre, 30 mars 2021

Marie-Lyne Rousseau

Marie-Lyne Rousseau
Dir. Gén. et Sec.-très.